

## RAPPORT DU (DE LA) PRESIDENT(E) DU JURY

<b>CONCOURS</b> : IGR Interne <b>BAP</b> : J <b>Emploi type</b> : Responsable des affaires juridiques	<b>SESSION CONCOURS OU REPYRAMIDAGE ITRF 2025</b>
<b>Affectataire</b> : 2 (Université Paris Cité, Université de Lille)	
<b>Organisateur</b> : Université de Montpellier Paul-Valéry	
<b>Phase (admissibilité et/ou admission)</b> : admissibilité <b>Nature de l'épreuve</b> : étude de dossiers	

### **BILAN QUANTITATIF** (sera complété par le Pôle DdC)

Poste(s) offert(s)	Candidats				
	Dossiers reçus	Admissibles	Présents à l'admission	Admis LP	Admis LC
2					
	9 sur 15 inscrits	2			

### **BILAN QUALITATIF** :

**Niveau général des candidat(e)s** : Niveau insatisfaisant par rapport aux exigences attendues pour un poste d'IGR responsable des affaires juridiques.

**Exigences attendues** : Il est attendu une rigueur dans la constitution du dossier, la rédaction du rapport d'activité, éléments essentiels pour un IGR Responsable des affaires juridiques

### **Niveau de diplôme** :

**Erreurs, lacunes constatées** : De nombreux rapports d'activité ne sont pas structurés, absence de plan, non présentation de la structure. Certains rapports n'étaient pas rédigés, comprenant uniquement une énumération des fonctions occupées alors que les capacités rédactionnelles sont essentielles pour un responsable des affaires juridiques. La présentation des travaux n'est pas toujours bien comprise, certains candidats y mentionnant des travaux d'un faible intérêt.

**Attentes du jury/conseils du jury pour les futurs concours** : Les candidats doivent veiller à remplir avec attention leur dossier et démontrer leur capacité et motivation à occuper un poste d'IGR.

Fait à Montpellier, le 07/01/2026

La présidente du jury,  
Savonitto Céline

